

Droit du travail

Session 2 : écrit (1h)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

Le cours revient sur les grandes notions du droit du travail et sur les principales règles de la partie « relations individuelles » de la matière (Accès à l'emploi ; définition du contrat de travail ; formes contractuelles ; rupture du contrat ; pouvoir disciplinaire, etc).

Objectifs

L'objectif n'est pas de maîtriser parfaitement les catégories ou raisonnements juridiques, mais d'acquérir une culture juridique propre au droit du travail, une connaissance des catégories de ce droit et une familiarité avec ses raisonnements, familiarité qui vous donnera également une meilleure intelligibilité de l'entreprise. L'examen ne requiert donc pas une connaissance précise des décisions de jurisprudence ou des articles fondements de ces règles, mais une compréhension générale de ces dernières, ainsi que la connaissance des notions parcourues.

Évaluation

Session 1

- Formule standard : écrit (1h)
- Formule dérogatoire :

Pré-requis nécessaires

Aucun

Compétences visées

Compétences professionnelles transversales.

Ressources pédagogiques

Cours en ligne